



DECLARATION PREALABLE DU SNUipp-FSU03, à la CAPD du 30 mai 2017

Cette commission paritaire se tient après une montée, sans précédent, lors des présidentielles, du Front National. La progression de ce parti est le résultat des politiques libérales, des lois régressives, des remises en cause des droits, comme des renoncements des gouvernements successifs à œuvrer véritablement pour la justice sociale et la réponse aux besoins sociaux et environnementaux.

Le SNUipp et la FSU considèrent avec une extrême gravité la montée de l'extrême droite dans notre pays. Depuis des années, ils prennent une part active pour la combattre.

Outre les replis nationalistes, les discours de haine et de racisme, le programme du Front National est contraire aux objectifs et valeurs de solidarité, justice sociale, d'égalité et de paix que nous portons.

Les réformes libérales des précédents gouvernements ont fait le lit de ce repli identitaire.

Le nouveau président, Emmanuel Macron, élu en ce mois de mai est l'un des artisans de ces politiques libérales. Il en a fait la preuve comme ministre, avec sa loi qui a étendu le travail du dimanche, et avec la loi El Khomri, qu'il aurait voulue plus dure encore. Alors même que le chômage est déjà catastrophique, il veut supprimer 120 000 postes dans les services publics, qui se dégradent déjà, faute de personnel. Il dit vouloir « libérer le travail », c'est-à-dire aggraver encore la précarité des salariés alors que les conditions et l'intensification du travail causent des dommages en terme de santé publique dans tous les secteurs d'activités. Il déclare déjà vouloir gouverner par ordonnances et en recourant massivement au 49.3, au mépris de la démocratie. Il se pose en rempart contre Mme Le Pen. Mais la politique qu'il a programmée ne pourra que mécaniquement renforcer le Front National.

Si nous dénonçons ces mesures délétères depuis des années, si nous constatons qu'elles produisent des ravages lourds de conséquences, nous refusons pour autant la résignation ou l'abdication. Nous estimons, au contraire, que le monde du travail est à même de faire rempart aux mesures nocives que l'on nous propose.

Nous sommes ainsi convaincus que nous devons continuer de porter des propositions alternatives pour une société plus juste et plus solidaire : partage du temps de travail, abaissement de l'âge de départ en retraite avec une pension décente, juste répartition des richesses, réforme fiscale solidaire, mesures pour une transition écologique pour préparer l'avenir, renforcement des services publics et de la protection sociale pour lutter contre les inégalités, pour permettre la réussite scolaire et l'élévation d'un niveau de qualification pour tous les jeunes. C'est cette orientation que le SNUipp-FSU continuera de porter et de défendre avec les personnels. Il construira, chaque fois que nécessaire, avec les salariés, les mobilisations dans l'unité la plus large.

Emmanuel Macron a annoncé vouloir réduire à 12 élèves par classe les effectifs des CP et CE1 de l'éducation prioritaire (Rep et Rep+). Cette mesure, basée sur la thèse de Piketty et Valdenaire, devrait permettre de mieux prendre en charge les fondamentaux sur les 2 premières années cruciales de l'école. En ce sens c'est une vraie avancée pour l'Ecole, qui reconnaît enfin le lien entre l'effectif de la classe et la réussite dans les apprentissages. La diminution des effectifs par classe devrait d'ailleurs être une des priorités quel que soit le niveau ou le lieu d'enseignement.

La mesure préconisée par E. Macron va concerner tous les CP de Rep+ et la plus grande partie des CP de Rep dès la rentrée 2017. Pour cela il compte affecter les 5161 maîtres surnuméraires en CP, ce qui risque d'annuler complètement le travail fourni par les PDMQDC durant le quinquennat Hollande, créant une inquiétude supplémentaire dans la profession.

Cette mesure renvoie encore à un classique de l'Education nationale : lancer un dispositif où les enseignants prennent part activement pour le supprimer par décision politique sans aucune évaluation et pour pallier au manque de moyens humains. Le SNUipp-FSU

rappelle son inquiétude quant à ce redéploiement.

En fin ce dispositif posera aussi problème aux communes, même si le nouveau président a prévu de budgéter 200 millions pour les aider à construire des locaux.

Si cette mesure est appliquée, nous veillerons à faire respecter la parole donnée par E Macron : n'affecter que des enseignants expérimentés en Rep+.

« Autonomie » semble être par ailleurs, le maître mot du quinquennat. Elle est, entre autres mesures à venir, mise en avant pour réviser la réforme des rythmes dans le 1^{er} degré. Dès l'été 2017, un décret devrait donner aux communes la possibilité d'appliquer ou non la réforme des rythmes scolaires, engendrant de nouvelles inégalités. Le SNUipp-FSU rappelle sa volonté d'un cadrage national, sans précipitation et après consultation des acteurs de l'École.

En fin, nous portons au nouveau ministre de l'Éducation Nationale, nos inquiétudes liées à des dossiers traités lors de précédentes CAPD :

- Le SNUipp-FSU03, regrette depuis de nombreuses années, que les départs en formation, en ce qui concerne l'ASH ou la formation continue, soient uniquement soumis à des questions budgétaires, ainsi qu'à une centralisation de certaines formations spécialisées. Cette année encore, sur les 23 demandes de départ en stage CAPPEI, 3 candidats au mieux, pourront partir.

- Le SNUipp-FSU03 déplore une situation dramatique concernant la mobilité des personnels (en particulier vers le Puy-de-Dôme), qui oblige la CAPD à donner priorité, peut-être injustement, à certains dossiers plutôt qu'à d'autres.

- Face à des difficultés grandissantes au sein de notre métier et à l'allongement des carrières, le SNUipp-FSU03 souhaite que chaque demande de poste adapté soit examinée en dehors de tout quota. Cette exigence de suppression de quota doit également s'appliquer aux allègements de service et mi-temps thérapeutiques. Il serait également temps de penser à des aménagements de fin de carrière ainsi que cela a pu exister dans le 2^d degré, il y a quelques années.

Le SNUipp-FSU03 rappelle son attachement à un grand Service Public d'Éducation Nationale ayant à cœur d'aider chaque élève à construire son avenir et revendique pour cela la création de postes, d'enseignants, mais aussi de personnels médicaux (médecins de prévention et scolaires) et d'AESH statutaires.